



COMMUNE D'ORP-JAUCHE

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Orp-Jauche, le 13 novembre 2018.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 26 novembre 2018 à 20 heures, à la salle du Conseil communal, Place communale 6 à 1350 Orp-Jauche.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

La Directrice générale,


Sabrina SANTUCCI



Le Bourgmestre,


Hugues GHENNE

ORDRE DU JOUR :
(première convocation)

1. SECRETARIAT

- 1.1. Application du droit à interpellation du public ;
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 05 novembre 2018 ;
- 1.3. Assemblée générale statutaire de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon du 28 novembre 2018 – Approbation des points mis à l'ordre du jour ;

2. COMPTABILITE

- 2.1. Tutelle spéciale d'approbation : Approbation du budget 2019 de la Fabrique d'église de Jauche ;
- 2.2. Tutelle spéciale d'approbation : Levée du cautionnement de l'ancien trésorier de la Fabrique d'église de Jauche ;

3. VOIRIES

- 3.1. Création d'une nouvelle voirie de desserte dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisation de parcelles sise aux lieux-dits « Champ du Pont d'Oie », « Beaumont » et « Orp-Le-Petit » à Orp-Le-Petit – Approbation ;

HUIS CLOS.

4. ENSEIGNEMENT

- 4.1. Ratification de la décision du Collège communal en sa séance du 12 novembre 2018 ayant trait à la désignation d'une institutrice maternelle à l'école communale de Folx-les-Caves ;
- 4.2. Ratification de la décision du Collège communal en sa séance du 12 novembre 2018 ayant trait au remplacement d'une puéricultrice APE à l'école communale d'Orp-le-Grand.

5. PATRIMOINE

- 5.1. Création d'une zone de rétention sur le bassin versant aboutissant à la rue Auguste Baccus à Folx-les-Caves – Décision de faire l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée 3A 66S.